

Vers une politique fiscale européenne à l'égard des entreprises multinationales?, par le CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES DROIT-ÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. Un vol., 199 p. — VANDER, Louvain et BRUYLANT, Bruxelles, 1973.

Bernard Bonin

Volume 49, numéro 4, octobre–décembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803026ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803026ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonin, B. (1973). Compte rendu de [*Vers une politique fiscale européenne à l'égard des entreprises multinationales?*, par le CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES DROIT-ÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. Un vol., 199 p. — VANDER, Louvain et BRUYLANT, Bruxelles, 1973.] *L'Actualité économique*, 49(4), 594–595. <https://doi.org/10.7202/803026ar>

Vers une politique fiscale européenne à l'égard des entreprises multinationales ?, par le CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES DROIT-ÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN. Un vol., 199 pages. — VANDER, Louvain et BRUYLANT, Bruxelles, 1973.

Le Centre de recherches interdisciplinaires Droit-Economie vient de publier les rapports qui ont servi de base à une journée d'études sur la politique fiscale européenne et les entreprises multinationales. L'ouvrage contient une introduction d'Alec Jacquemin et sept rapports sur divers aspects du problème. Il ne serait pas très utile ici d'analyser chacun des rapports à tour de rôle. Pour un certain nombre, les textes portent la marque d'un inconvénient que l'on retrouve souvent dans ce genre de colloques : ils sont trop généraux et donc trop superficiels pour que le spécialiste de ces questions y trouve beaucoup de neuf, et on n'évite pas facilement un certain nombre de répétitions inutiles. Par exemple, les problèmes ayant trait à l'influence des stimulants fiscaux sur la localisation des entreprises, des « hameaux fiscaux » et des prix de transfert sont exposés à plusieurs reprises dans les rapports mais ne sont pas vraiment analysés en profondeur.

Et pourtant les rapports offrent pour la plupart un intérêt certain. Le lecteur peut y trouver des renseignements utiles sur les divergences dans les politiques des divers pays de la C.E.E., sur la politique régionale communautaire et les réactions des entreprises multinationales, sur le problème de l'harmonisation fiscale dans la C.E.E., etc. Pour des raisons diverses nous croyons opportun de mentionner spécifiquement trois d'entre eux. Dans une étude publiée en anglais, « The Fiscal Factor in the Location of Affiliates of Multinational Enterprises », John Dunning et Georges Yannopoulos nous offrent une analyse assez serrée de la place qu'occupe la fiscalité dans les décisions des entreprises multinationales en matière de localisation, de prix, d'allocation des ressources, etc. Par ailleurs, le rapport vaut une lecture car Dunning continue d'inventorier systématiquement les études qui portent sur divers aspects de l'activité des entreprises multinationales. Cette façon d'agir, qui est en quelque sorte devenue sa marque de commerce, rend toujours de précieux services à l'analyste car Dunning se tenant très à jour, il peut en toute confiance à la fois sauver du temps et acquérir une bonne connaissance de l'état des travaux dans ce domaine. Signalons également le rapport de Marcel Sarmet sur la question de l'har-

monisation fiscale et l'intégration des marchés de capitaux où le problème est posé de façon rigoureuse, et l'intéressante étude de Jacques Malherbe sur un sujet d'actualité qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'exposés bien documentés, la proposition Burke-Hartke et le régime fiscal des investissements américains à l'étranger. On y trouvera, en particulier, un exposé succinct mais utile de la décision du gouvernement américain d'encourager la création de *Domestic International Sales Corporations* (D.I.S.C.) qui a provoqué un peu partout à travers le monde industrialisé et notamment au Canada, des réactions assez violentes.

Bernard Bonin